

# PRIX IREST 2011

## REGLEMENT DU PRIX JACQUES DONDOUX

9/2010

*ART.1 objet:* Le Prix récompense une personne dont les recherches ou les réalisations éclairent le domaine des télécommunications, de l'audiovisuel ou de la communication en matière économique, sociale, juridique ou politique, d'une façon personnelle, originale et novatrice.

*ART. 2: jury:* Les candidatures sont soumises à un jury indépendant de 7 à 12 personnalités désignées par l'IREST en majorité parmi ses membres. Ce jury est souverain. Il fixe son règlement intérieur et les critères de classement des candidatures qui lui sont soumises. Il désigne en son sein un président et des rapporteurs pour instruire les candidatures. Ses délibérations sont secrètes. Ses décisions sont sans appel. Elles sont promulguées et rendues publiques par le Président de l'IREST à l'occasion d'une réunion publique.

Pour éviter tout conflit d'intérêt, les membres du jury s'engagent à ne participer à aucune délibération mettant en cause l'un quelconque de leurs collaborateurs, anciens élèves ou des chercheurs dont ils auraient dirigé ou inspiré les travaux.

*ART. 3:candidatures* Toute candidature doit être présentée par écrit avant la date limite précisée par l'appel aux candidatures. Cet appel est publié par tout moyen, notamment par voie d'affiche, par courrier ou sur le site web de l'IREST.

Tout candidat doit adresser au moins: une lettre ou un formulaire de candidature en français, exposant ce qui rattache sa candidature à l'objet du concours; une notice biographique étayant sa candidature; et une publication originale en deux exemplaires permettant au jury d'apprécier et de classer valablement cette candidature, à quelque titre que ce soit (ex. article, communication, découverte, mémoire, ouvrage, thèse etc.). Les recherches doctorales déjà soutenues seront prioritaires à cet égard. Les pièces soumises au jury ne seront pas retournées aux candidats.

*ART. 4: dotation:* Le Prix est doté d'une somme de 1,000 € en espèces qui est attribuée à une personne physique, française ou étrangère. Cette somme est remise au lauréat sous forme de chèque . Elle peut être partagée entre plusieurs lauréats si le jury l'estime utile. La jeunesse des candidats jouera en leur faveur. Des dotations en nature peuvent compléter ce prix le cas échéant.

---

Pour 2011: candidatures à adresser à l'attention de:

Pr. Jean-Pierre CHAMOIX - C/  
Département TC/ IUT PARIS DESCARTES, 143 avenue de Versailles 75016 PARIS

renseignements complémentaires: [jean-pierre.chamoux@parisdescartes.fr](mailto:jean-pierre.chamoux@parisdescartes.fr)

**COMMUNIQUE**

Le jury de l'IREST attribuera en 2011 un Prix de € 1.000-.

Cet appel s'adresse en priorité aux chercheurs en économie & sciences sociales des universités, des grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs, des Instituts de Technologie, français et étrangers.

Sont éligibles pour ce prix *tous les travaux économiques, juridiques, politiques ou sociaux abordant le champ des nouvelles technologies de communication*. Le jury privilégiera les *candidatures illustrant une approche novatrice ou une vision originale et bien documentée sur les télécommunications, sur l'audiovisuel, sur internet, sur les réseaux sociaux et plus généralement sur les technologies de communication dans la société contemporaine*.

Les candidatures devront être *rédigées en français*. Aucun pré-requis n'est exigé au titre de la spécialité ou des diplômes. En cas de partage, la jeunesse des candidats jouera en leur faveur et les recherches doctorales récemment soutenues seront prioritaires.

Délai de remise des candidatures: **31 mai 2011**

Règlement du prix et renseignements concernant l'IREST sur le site : **[www.irest.org](http://www.irest.org)**

Secrétariat de l'IREST : **+33 (0)1 40 08 01 31**.

Dossiers & lettres de candidature à l'attention de:

**Pr. J-P; CHAMOIX IUT Paris Descartes,**

**143 Avenue de Versailles, F. 75016 PARIS.**

Préciser clairement sur les envois SVP : **Prix de l'IREST - Jacques DONDOUX**

---

## DECLARATION DE CANDIDATURE AU PRIX IREST JACQUES DONDOUX

**Le dossier de candidature, rédigé en français, doit comprendre au moins :**

- Le présent formulaire ou une lettre de candidature
    - Une biographie sommaire du candidat
  - une publication originale en deux exemplaires (thèse, mémoire, ouvrage etc.)
- 

NOM & PRENOMS :

Lieu & Date de naissance, nationalité :

Adresse, n° téléphone, courriel :

Dernier diplôme universitaire obtenu :

Situation professionnelle actuelle :

TITRE & NATURE DU TRAVAIL PRESENTE AU JURY :

RESPONSABLE DES TRAVAUX OU DIRECTEUR DES RECHERCHES

Date & lieu de soutenance et/ou de publication :

DISCIPLINE DE RATTACHEMENT

Je déclare poser ma candidature au PRIX IREST J. DONDOUX 2006

Date & signature

---

Adresser cette candidature à l'attention de :

**Pr. J-P CHAMOIX: IUT Paris Descartes, 143 Avenue de Versailles, F. 75016 PARIS.**

**Préciser clairement sur les envois SVP : Prix de l'IREST - Jacques DONDOUX**